

Test rapide pour la détection de résidus d'antibiotiques et sulfamides en particulier dans les viandes fraîches. La validation AFNOR (NF VALIDATION) porte sur les viandes bovines, porcines et de volaille (hors viande hachée). Les antibiotiques suivants ont été étudiés :

Pénicillines : Pénicilline G (CC_β = 6 µg / kg) ; Amoxicilline (CC_β = 11 µg / kg) ; Cloxacilline (CC_β = 150 µg / kg)
Tétracyclines : Chlorotétracycline (CC_β = 160 µg / kg) ; Oxytétracycline (CC_β = 160 µg / kg) ; Doxycycline (CC_β = 100 µg / kg)
Sulfamides : Sulfadiméthoxine (CC_β = 75 µg / kg) ; Sulfadiazine (CC_β = 90 µg / kg)
Macrolides : Érythromycine A (CC_β = 200 µg / kg) ; Tylosine A (CC_β = 90 µg / kg)

Les valeurs de CC_β ont été déterminées en réalisant des ajouts dosés dans du jus de viande. Les capacités de détection dans d'autres échantillons peuvent différer. Les céfalosporines, les aminosides, les amphiphiles, les quinolones, la tiamuline et la lincomycine sont détectées au-dessus de la limite maximale de résidus (LMR). 21/03/2019 - Notice 1011

Contenu du coffret

25 ampoules contenant des spores de *Bacillus stearothermophilus* var. *calidolactis* enrobées dans une gélose, embouts de seringue jetables, film de protection perforé et seringue doseuse.

Description du produit

Premi[®]Test est un test de détection microbiologique à large spectre, spécialement mis au point pour la détection, en particulier dans les viandes fraîches, de substances antimicrobiennes telles que les résidus d'antibiotiques ou de sulfamides à un niveau égal ou inférieur aux LMR (limite maximale de résidus).

Principe du test

Premi[®]Test est basé sur l'inhibition du développement de *Bacillus stearothermophilus* qui est un micro-organisme très sensible à de nombreux résidus d'antibiotiques et de sulfamides. Un nombre standardisé de spores est enrobé dans une gélose contenant des nutriments. Lorsque le jus de viande est ajouté dans l'ampoule Premi[®]Test puis mis à incuber à 64 °C, les spores germent. Ces spores germées vont se multiplier et acidifier le milieu en l'absence de substances inhibitrices. Ceci se traduit par un changement de couleur de la gélose qui vire alors du violet au jaune. Quand des résidus antimicrobiens sont présents en quantité suffisante (au-dessus du seuil de détection), le germe ne se développe pas et la couleur de la gélose reste violette.

Précautions à prendre

Ce test est sensible à certains antibiotiques et à d'autres substances inhibitrices : il est donc nécessaire d'éviter tout risque de contamination croisée par de telles substances. De ce fait, il est conseillé de bien se laver et se sécher les mains (à l'aide de papier absorbant ou d'une serviette propre) avant de débiter l'analyse.

Utilisation

- Bien se laver les mains avant de commencer le test.
- Découper le nombre d'ampoules nécessaires sans abîmer le film en aluminium qui protège les ampoules voisines.
- Enlever prudemment le film recouvrant les ampoules souhâtées (ne pas ouvrir plus d'ampoules que nécessaire).
- Prendre environ 2 cm³ de viande maigre et utiliser un presse-viande pour en extraire environ 250 µl de jus. Il est également possible d'obtenir du jus de viande à l'aide du Multipress ou en faisant congeler/décongeler la viande (une notice technique sur le Multipress est disponible sur www.r-biopharm.com).
- Utiliser un nouvel embout jetable de seringue pour chaque prélèvement.
- Pipeter dans l'ampoule 100 µl de jus et le verser sur la gélose, sans la toucher.
- Laisser à température ambiante pendant 20 minutes pour une pré-incubation.
- Éliminer le jus de viande en remplissant puis en vidant l'ampoule de test deux fois de suite avec de l'eau déminéralisée. Laver impérativement à l'EAU DÉMINÉRALISÉE (pas d'eau du robinet !)
- Il est important d'éliminer soigneusement le restant d'eau de l'ampoule.
- Fermer l'ampoule à l'aide du film fourni pour éviter toute évaporation.
- Mettre l'ampoule à incuber dans l'incubateur Premi[®]Test ou au bain-marie (64 °C ± 1 °C).
- Il est nécessaire de réaliser en parallèle un contrôle négatif de la matrice testée. Lire les résultats du test lorsque le témoin négatif change de couleur.
- Tout le matériel nécessaire (presse-viande, ciseaux, incubateur et minuteur) est disponible dans le Premi[®]Test Starter Kit.
- Pour une bonne utilisation du Premi[®]Test, un document PowerPoint est à la disposition des utilisateurs sur demande.

Lecture des résultats du test

- Lire la couleur uniquement sur les deux tiers inférieurs de l'ampoule.
- Un changement de couleur évident (du violet au jaune) indique une absence d'antibiotique / sulfamide à une concentration supérieure au seuil de détection.
- S'il n'y a aucun changement de couleur ou un changement de couleur peu évident, cela indique une présence présomptive d'antibiotiques / sulfamides à une concentration supérieure ou égale au seuil de détection du test.

Contrôle négatif

L'utilisation d'un témoin négatif est DEMANDÉ et OBLIGATOIRE pour le protocole certifié AFNOR. Vérifier la couleur du contrôle négatif après une incubation de 2 h 40 min, puis toutes les 5 minutes, jusqu'à ce que la couleur passe du violet au jaune. À ce stade, les échantillons doivent être comparés au contrôle négatif, car une mesure retardée (5 min.) peut entraîner une augmentation des valeurs de la capacité de détection (CC_β). S'il n'y a pas de modification de la couleur avant 4 h, répéter le test. Le témoin négatif peut être préparé en congelant et en conservant le jus de viande issu d'un échantillon testé négatif. Ne surtout pas utiliser de l'eau comme témoin négatif !

Contrôle positif

Il est fortement recommandé de tester régulièrement un TÉMOIN POSITIF (protocoles fournis sur demande) pour vérifier la bonne application du test.

Conservation

Les ampoules doivent être conservées entre 3 et 10 °C. Attention : NE PAS CONGELER !

Responsabilité limite

Premi[®]Test est un test de détection et en tant que tel, l'exactitude du test ne peut être garantie à 100 %. De plus, l'évaluation de la couleur, et plus particulièrement celle du résultat violet/jaune, peut différer d'une personne à l'autre. En cas de conséquences graves pour l'utilisateur, les résultats du test devront être confirmés par une analyse exhaustive et homologuée. Ces données correspondent à nos connaissances techniques actuelles et fournissent des informations sur nos produits et leur utilisation. R-Biopharm ne donne aucune garantie d'aucune sorte, exprimée ou implicite, en dehors du fait que les matières premières utilisées pour la fabrication de ce produit sont de qualité standard.

Des recommandations concernant la préparation des échantillons de poissons, de crevettes, d'œufs, de reins, de foie, d'urine, de sang et d'aliments pour animaux sont disponibles auprès de R-Biopharm AG. Ces matrices doivent être validées individuellement par le client. Des informations complémentaires sont disponibles sur demande auprès de R-Biopharm.

R-Biopharm AG

Postanschrift / Postal Address:
An der neuen Bergstraße 17
64297 Darmstadt, Germany
Sitz / Corporate Seat: Pfungstadt
Tel.: +49 (0) 61 51 - 81 02-0
Fax: +49 (0) 61 51 - 81 02-40
E-mail: info@r-biopharm.de
www.r-biopharm.com

Aufsichtsrat/Supervisory Board:
Dr. Ralf M. Dreher (Vorsitzender/Chairman)
Vorstand/Board of Management: Christian Dreher (Vorsitzender/
Chairman), Dr. Hans Frickel, Jochen Hirsch, Dr. Peter Schubert
Handelsregister/ Commercial Register:
Amtsgericht Darmstadt, HRB 8321
Sitz der Gesellschaft/ Corporate Seat: Pfungstadt
USt.ID-Nr. / VAT-No.: DE 111 657 409